

J'accède à la propriété

Mise à jour le 04 octobre
2023

Vous souhaitez acheter un logement sur l'une des 32 communes de l'agglo ? A travers son Programme Local de l'Habitat, Saint-Brieuc Armor Agglomération accompagne et apporte une aide financière aux futurs accédants à la propriété pour l'achat d'un logement nécessitant la réalisation de travaux.

De plus, des conseils neutres et objectifs vous seront délivrés par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Côtes d'Armor.

Il existe plusieurs types d'aide sur le territoire de l'Agglomération :

- Évaluation, étude et diagnostics.
- Primes d'aide à l'accession à la propriété.
- Primes d'aide à l'accession à la propriété dans les secteurs prioritaires.

Pour bénéficier de ces aides, vous devez répondre à certaines conditions d'éligibilité.

Attention : toute demande de subvention doit être déposée 4 semaines avant la signature de l'acte définitif d'achat de votre logement.

La location-accession

Saint-Brieuc Armor Agglomération peut aussi apporter une aide financière aux organismes d'habitat social réalisant des opérations de location-accession.

≈ Ils ont bénéficié d'une aide pour accéder à la propriété



Pour Lisa, 28 ans, les aides ont été décisives pour son premier achat

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/mon-logement/je-minforme-achete-renove/jaccede-a-la-propriete?>

Avec le recul, tout a été très vite pour Lisa, 28 ans. « *J'ai commencé à parler d'acheter une maison en février et fin avril, je signais le compromis de vente* », se souvient la jeune femme. « *Je ne voulais pas trop m'éloigner de Saint-Brieuc, où je travaille. Du coup, vu mon budget, je ne pouvais prétendre qu'à un logement à rénover* », poursuit celle qui a trouvé son bonheur après seulement trois visites.

Sa maison, en plein bourg d'Yffiniac, était vacante depuis 7 ans et se trouve dans un des secteurs prioritaires de l'Agglo. Lisa a ainsi bénéficié de la prime à la vacance (4 000 €) qu'elle a pu cumuler avec la prime à l'achat d'un logement ancien avec travaux (4 000 €) et avec l'aide aux travaux de mise en sécurité électrique (4 000 €).

« *J'ai aussi sollicité ma Prime Rénov' (aide ANAH), mais mon dossier est en cours d'instruction* », précise la nouvelle propriétaire qui a envoyé les devis réalisés pour les travaux d'isolation, d'électricité, de chauffage et de pose de nouvelle fenêtres. Plus de 50 000 € de frais sont à prévoir et elle espère récupérer environ 10 000 € d'aide supplémentaire. Cet important chantier de rénovation va lui permettre, « *d'après le DPE⁽¹⁾ projeté, de faire passer sa maison de la classe énergétique G à la B* ».

« *Toutes ces aides sont décisives dans mon projet* », assure Lisa. Débrouillarde, elle s'est d'abord renseignée sur internet, mais a tout de même souhaité rencontrer une conseillère de l'Adil (à l'Espace Info Habitat) pour croiser ses informations. De l'organisation, de la persévérance... et une visite de Soliha, avant lancement des travaux, ont simplement été nécessaires pour obtenir ces aides.

(1) Diagnostic de performance énergétique.

Contact

Pour toute demande n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Espace Info Habitat.

Par téléphone au **02 96 77 30 70** ou via le

[formulaire en ligne](#)

Pour répondre au mieux à vos questions, n'hésitez pas à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

